

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 6 octobre 2011

Présidence : Jacques Stirnimann, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 8/2011 relatif à une demande de crédit de fr. 652'800.- pour l'implantation de conteneurs enterrés
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux prévus selon le présent préavis,
- de lui accorder un crédit de fr. 652'800.- à cet effet
- de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la Commune, avec amortissement sur les fonds pour investissements futurs 2820.05

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2011

Le Président :
Jacques Stirnimann

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire